

CONTACTEZ VOTRE MEDECIN REFERENT AVANT LA BIOPSIE :

- ▶ Si vous êtes sous anticoagulant
 - vous devez impérativement en informer le médecin qui vous a prescrit la biopsie pour envisager le changement de traitement avant l'acte.
- ▶ Si vous êtes sous antiagrégant plaquettaire
 - **PLAVIX (CLOPIDOGREL)** : 8 jours avant la biopsie, arrêt du traitement et relais par du KARDEGIC 160 mg/j.
 - **KARDEGIC (Aspirine, Aspégic...)** : le traitement est à poursuivre sans aucune modification.

CONTRE-INDICATIONS

- thrombopénie ou trouble de la coagulation.
- infection cutanée à l'endroit où se fera la biopsie.

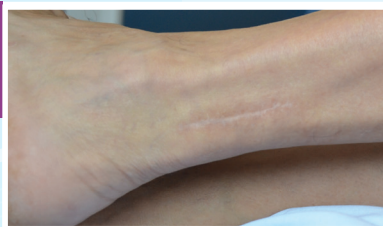
NB : une mauvaise vascularisation des membres inférieurs peut entraîner une cicatrisation difficile.

Après une biopsie nerveuse, la conduite automobile est fortement déconseillée jusqu'à la cicatrisation.



Cicatrices
de biopsies
cutanées

Cicatrice
d'une biopsie
nerveuse



POUR EVITER TOUTE COMPLICATION

(Hémorragie, infection, mauvaise cicatrisation) :

Après **une biopsie nerveuse (jambe)** :
rester allongé durant 24h à 48h en gardant votre
membre inférieur surélevé pour éviter les œdèmes.

Par la suite, lors de la reprise de la marche et jusqu'à
l'ablation des fils :

- éviter de vous appuyer sur le pied ;
- utiliser une canne anglaise ;
- au repos, maintenir la jambe surélevée.

Après **une biopsie musculaire (épaule)**, éviter de
soulever de lourdes charges.

Après **une biopsie musculaire (cuisse)**, utiliser une
canne anglaise lors de la marche.

**N.B. : Les résultats seront envoyés directement
au médecin adresseur (et au médecin traitant à
la demande du patient) dans un délai de 1 mois
environ.**

Centre hospitalier universitaire de Limoges
2, avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex

TÉL. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr

VOUS DEVEZ AVOIR UNE BIOPSIE DE NERF, DE MUSCLE OU DE PEAU

Centre de Référence
Neuropathies Périphériques Rares

Coordonnateur : Pr Laurent MAGY

Secrétariat du Centre : 05 55 05 86 74



Neurologie





Secrétariat du Centre de référence

LE JOUR DE VOTRE VENUE

En hospitalisation

L'hospitalisation durera de 5 à 7 jours. Elle se fait en cas de biopsie nerveuse ou neuro-musculaire.

► à l'entrée (la veille) :

- établir le dossier d'admission au rez-de-chaussée ;
- entrée en neurologie A, 5^{ème} étage (ascenseur B).

► le jour de la biopsie :

- douche bétadinée ;
- installation en salle de biopsie. Jeûne non exigé.

En consultation externe

En cas de biopsie musculaire ou biopsie cutanée seule.

- le matin de la biopsie, insister sur le lavage des 4 membres lors de la douche ;
- établir votre feuille de consultation externe au rez-de-chaussée ;
- installation dans la salle d'attente au 5^{ème} étage, proche de l'ascenseur B. On viendra vous y chercher pour vous accompagner à la salle de biopsie.

DÉROULEMENT DE LA BIOPSIE

Une information par un des médecins qui réalise la biopsie vous sera délivrée et vous signerez un consentement, si cela n'a pas été fait au préalable.

La biopsie peut être faite au niveau d'un membre inférieur (cuisse, cheville) ou d'un membre supérieur (épaule, poignet).

Biopsie cutanée

Le champ opératoire est désinfecté, une anesthésie locale est réalisée (injection de Xylocaïne®). A l'aide d'un emporte-pièce de 4 mm de diamètre, 2 prélèvements superficiels de peau sont réalisés (cuisse et cheville). Il n'y a pas de suture.



Prélèvement d'une biopsie cutanée

Biopsie nerveuse

Désinfection, anesthésie locale, incision cutanée d'environ 8 cm de longueur, prélèvement d'un fragment de nerf sensitif de 5 cm, suture (environ 10 points), pansement.

Biopsie musculaire

Désinfection, anesthésie locale, incision cutanée de 5 cm, prélèvement de fragments musculaires, suture (colle biologique ou points), pansement.



Biospice cutanée en cours en salle de biospice

LA BIOSPICE FAITE

Pour les biospices nerveuses et musculaires suturées par points, le pansement doit être refait par une infirmière :

- le lendemain de la biospice,
- puis tous les 2 jours jusqu'à cicatrisation et ablation des fils après environ 10 jours.

Les biospices cutanées et musculaires suturées par de la colle ne nécessitent pas de soins infirmiers. Les soins sont faits par le patient. 4 jours après la biospice, enlever le pansement et laisser à l'air libre.

Merci de nous signaler toute anomalie : saignement, écoulement, douleur, fièvre, œdème du membre... au 05 55 05 86 74